

OFFRE D'EMPLOI

Vous souhaitez vous engager au service d'un établissement riche d'un projet éducatif spécifique au service des jeunes.

Le lycée Notre Dame le Ménimur propose à partir de la rentrée de septembre 2024 :



UN POSTE DE DIRECTEUR DÉLÉGUÉ AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES.

Dans le cadre d'une large délégation, vous serez en charge de trois secteurs professionnels : Commerce, Animation, Soins et Services à la Personne (Bac Pro Commerce, Bac pro AEPA, Bac Pro ASSP) pour un total approximatif de 360 élèves.

Le poste est à temps plein (sans heures de face à face pédagogique).

Le profil recherché est défini dans la fiche de poste ci-dessous.

Conditions administratives : être enseignant titulaire, sous contrat (droit public ou droit privé) PLP ou Certifié.

Temps de travail : 36h/semaine sur temps scolaire + 6 semaines réparties sur les temps de vacances scolaires.

DEFINITION DE FONCTION

Collaborateur immédiat du chef d'établissement et du chef d'établissement adjoint en charge du lycée, il travaille en étroite collaboration avec ceux-ci. Le DDFPT a en responsabilité l'organisation générale et la vie pédagogique de son secteur.

Il veille à éclairer sa réflexion et ses décisions des valeurs de l'établissement, de son projet et des travaux des instances d'expressions existantes. L'ensemble de ses responsabilités peut se résumer à être le garant du bon fonctionnement pédagogique et éducatif d'un ou plusieurs secteurs.

Il privilégie dans ses méthodes de travail, le dialogue et la concertation avec ses collègues, les élèves, les familles, les divers membres des équipes éducatives, les partenaires extérieurs et les instances académiques.

Il inscrit l'ensemble de son travail en cohérence et dans le respect des procédures de démarches qualités existantes au sein de l'établissement.

Le DDFPT répond aux attendus de :

- LOYAUTÉ, envers le Chef d'établissement, envers les décisions prises, envers le projet d'établissement, envers l'intérêt global de l'ensemble scolaire et de chaque unité pédagogique...
- D'AUTONOMIE, dans la prise de décisions, dans l'organisation du travail...
- REPRÉSENTATIVITÉ de l'établissement
- PRISES INITIATIVES, être force de propositions, apporteur et porteur d'idées...
- D'ENGAGEMENT, dans le travail, dans l'intérêt général de l'ensemble scolaire, envers la tutelle...

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

- Contribuer à la promotion du projet de l'établissement dans tous les aspects de la vie de l'établissement.
- Être l'interlocuteur privilégié des responsables légaux des élèves, et assurer à ce titre une fonction de représentation de l'établissement.
- Assurer globalement la promotion et le développement du groupe scolaire.
- Participer aux relations avec l'environnement (de l'établissement, de la filière professionnelle...).
- Assurer un rôle d'expertise, de conseil et de propositions en matière d'offres de formations de l'établissement, d'adaptations des contenus disciplinaires aux attentes du monde professionnel, dans la réflexion des besoins et outils pédagogiques, dans les besoins de formations des enseignants.

TÂCHES PARTICULIÈRES

La gestion pédagogique et éducative

- Présider par délégation du chef d'établissement les conseils de classe.
- Être responsable de la pédagogie : suivi des programmes (y compris rénovations) et des référentiels, stages, examens blancs, inscriptions aux examens pour les élèves, convocations des enseignants aux examens, CCF, de l'orientation, des informations sur les poursuites d'études...
- Proposer et collaborer à la répartition des services des enseignants
- Susciter et organiser la concertation et les réunions entre les différents acteurs de son secteur, et animer la dynamique pédagogique.
- Assurer le suivi et l'accompagnement des élèves, avec les professeurs principaux et la vie scolaire.
- Participer à l'organisation de la rentrée.
- Proposer au chef d'établissement les professeurs principaux,
- Accompagner les enseignants dans les adaptations pédagogiques
- Assurer l'organisation et le suivi des PFMP
- Prendre les mesures conservatoires nécessaires en concertation avec la vie scolaire (les décisions prises le sont avec réserve de confirmation du chef d'établissement).
- Assurer le suivi des cohortes

La gestion des ressources humaines

- Délivrer/signer/vérifier les ordres de mission des enseignants, et être responsable du budget de son secteur.
- Favoriser l'intégration des nouveaux enseignants, gérer les éventuels conflits entre enseignants au sein de son équipe.
- Collaborer étroitement avec les services internes de l'établissement

Les relations avec l'environnement

- Représenter par délégation ponctuelle l'établissement et assurer les relations avec les partenaires extérieurs des secteurs dont il a la charge
- Piloter le bureau des entreprises
- Être responsable de la communication interne et externe de son secteur, et participer à la diffusion et à la valorisation de l'image de l'établissement.
- Participer au recrutement des nouveaux élèves : en participant aux soirées et manifestations diverses sur l'orientation dans les collèges et lycées, en assurant l'accueil des nouveaux élèves et en coordonnant sur son secteur l'organisation des portes ouvertes et en assurant les entretiens d'inscriptions avec les familles.

Les « dossiers spécifiques »

- Porter le label « lycée des métiers »
- Porter le label « qualycée »
- Coordonner la mise en œuvre de « La semaine de l'entreprise »
- Piloter le dispositif « Booster » (Tutorat d'un professionnel vers un élève)
- Coordonner les dispositifs de découvertes des métiers auprès des collégiens
- ...

RÉMUNÉRATION

Rémunération basée sur la grille de rémunération des enseignants + Indemnité de responsabilité versée par l'Etat (480€ brut/mois) + rémunération versée par l'association de gestion.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures internes doivent adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante : m.krzyzosiak@esnd.bzh avant le 08/11/2023.

La validation définitive du recrutement est soumise aux règles du mouvement de l'emploi de l'enseignement privé.